

## Détection et prévention de défaillance des entreprises industrielles en ville de Beni/RD. Congo

Kakule Tsongo Jean de Damas

est Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce de Beni

### Résumé

La défaillance est l'expression d'un état d'insolvabilité constaté à un moment donné, qui engage l'entreprise dans un processus économique, juridique, voire judiciaire, impliquant l'ensemble des prêteurs. Il existe, avant la cessation des paiements une période de vulnérabilité au cours de laquelle s'inscrivent des mesures de prévention et d'alerte des difficultés de l'entreprise. C'est pour cela que l'analyse en amont de la défaillance s'attachera à identifier les entreprises qui sont vulnérables et en difficulté. La défaillance apparaît donc comme la conjonction d'une vulnérabilité et d'événements internes ou externes à l'entreprise.

L'analyse de la société Okapi Group dans cet article a concerné donc l'établissement d'un diagnostic financier, c'est-à-dire l'examen et l'appréciation critique des états financiers de la période allant de 2015 à 2019. Il a été question de vérifier si la structure financière de la société était équilibrée mais aussi détecter si la société ne courait pas le risque de défaillance dans l'avenir pour ainsi proposer des solutions en guise de prévention de cette défaillance.

Après calcul du score Z sur base des états financiers de la société Okapi Group, nous constatons que sur l'ensemble de la période d'étude les valeurs de Z sont positives sauf pour l'année 2017 qui se distingue par un score négatif de l'ordre de -0,872. En moyenne, pour toute la période, le score est de 22,537. Comparativement au critère selon lequel si le score Z est supérieur à 18 ; la probabilité de défaillance est quasi nulle, nous avons conclu que la probabilité de défaillance de la société Okapi Group est quasi nulle, car en moyenne, le score Z est supérieur à 18.

L'équation de l'équilibre financier minimum ayant été vérifiée et respectée sur l'ensemble de notre période d'étude nous avons conclu également qu'au regard de la structure, la société Okapi Group est financièrement équilibrée bien que le réel besoin de financement n'était pas couvert pour les trois dernières années.

Ainsi, notre hypothèse selon laquelle, il se pourrait que la structure financière de la Société Okapi Group soit équilibrée car l'équation de l'équilibre financier minimum serait respectée et que la société ne courait pas le risque de défaillance car en moyenne, le score « Z » serait supérieur à zéro et situé au-delà de 18 ( $Z > 18$ ) au cours de notre période d'étude a été confirmée.

**Mots-clés :** Structure financière, Equilibre financier et Défaillance.

### Abstract

Default is the expression of a state of insolvency observed at a given moment, which commits the company to an economic, legal, even judicial process, involving all lenders. There is a period of vulnerability before the cessation of payments during which measures are taken to prevent and alert the difficulties of the company. This is why the early failure analysis will focus on identifying companies that are vulnerable and in difficulty. The failure therefore appears as the conjunction of a vulnerability and events internal or external to the company.

The analysis of the company Okapi Group in this article therefore concerned the establishment of a financial diagnosis, that is to say the examination and critical appraisal of the financial statements for the period from 2015 to 2019. It was a question of verifying whether the financial structure of the company was balanced but also of detecting if the company did not run the risk of default in the future in order to thus propose solutions by way of prevention of this failure.

After calculating the Z score on the basis of the financial statements of the company Okapi Group, we note that over the entire study period the values of Z are positive except for the year 2017 which is distinguished by a negative score of the order of -0,872. On average, for the entire period, the score is 22.537. Compared to the criterion according to which if the Z score is greater than 18; the probability of default is almost zero, we concluded that the probability of default of the Okapi Group Company is almost zero, because on average, the Z score is greater than 18.

The minimum financial balance equation having been verified and respected throughout our study period, we also concluded that with regard to the structure, the Okapi Group Company is financially balanced although the real financing need was not covered for the last three years.

Thus, our hypothesis according to which, it could be that the financial structure of the company Okapi Group is balanced because the equation of the minimum financial balance was respected and that the company would not

*run the risk of default because on average, the score "Z" would be greater than zero and located beyond 18 (Z>18) during our study period has been confirmed.*

**Keywords:** *Financial structure, financial balance and Default.*

Date of Submission: 02-07-2021

Date of Acceptance: 17-07-2021

## I. Introduction

Une entreprise est un projet économique dont le déroulement dans le temps est exposé à un risque multiforme<sup>1</sup>. Ce projet implique la mise en œuvre de ressources dont l'ensemble constitue le capital économique de la firme<sup>2</sup>.

Les conditions de mise en œuvre du capital économique alourdi le processus car elles font référence à un montage juridico-économique souvent complexe entre diverses parties prenantes.

La théorie financière moderne présente l'organisation économique comme un nœud de contrats entre ayants droit<sup>3</sup>. Ces contrats ont pour objet le contrôle des ressources mises en œuvre et surtout la répartition de la richesse créée.

Les parties prenantes, au premier rang desquels figurent les actionnaires et les prêteurs, ont par contrat des droits reconnus sur cette richesse. L'analyse financière de l'entreprise est donc l'analyse que ces parties prenantes font de la richesse de l'entreprise à la lumière de leurs objectifs et de leurs droits contractuels.

La nature de leurs relations guide la lecture que l'analyste fait de l'entreprise et conditionne l'objectif de l'analyse financière. Souvent, on privilégie l'analyse financière de l'actionnaire et du prêteur. Ce dernier affronte un risque de non-remboursement de la créance qu'il possède sur l'entreprise. Cette analyse est indispensable dans les établissements de crédits ou sur les marchés financiers lorsque se prend la décision de prêt. Cela ne signifie pas cependant qu'il y a autant de méthodes et d'outils d'analyse financière qu'il y a d'utilisateurs potentiels dans l'entreprise ou en dehors d'elle. L'analyse financière a pour objet initial et unique le capital et la richesse économique actuelle et future de l'entreprise. La méthodologie d'analyse est au départ la même car le phénomène à expliquer est le même pour tous : la production et la répartition de la richesse économique de l'entreprise. Ce qui différencie le diagnostic financier c'est l'utilisateur à destination de qui l'analyse est effectuée. La lecture, l'interprétation n'est pas la même s'il s'agit d'informer un actionnaire ou un prêteur. Ainsi, l'analyse financière du prêteur est largement un diagnostic du risque de crédit. Bien que voisine, l'analyse financière boursière à destination des actionnaires s'articule sur un diagnostic boursier. Les méthodes et les outils sont largement semblables ; les concepts de rentabilité et de performance sont les mêmes ; les objectifs et l'interprétation seront en revanche différents.

L'analyse de la richesse est la partie commune à toute analyse financière. La création de valeur est donc le mécanisme économique à la base de l'entreprise. Un autre trait commun est l'inscription du projet économique de l'entreprise dans le temps. Or, la dimension du temps introduit une dynamique d'évolution qui se traduit par des répétitions de décisions économiques.

Les cycles de l'entreprise, qui se superposent et se rétorquent, doivent être au préalable repositionnés. Enfin, la rentabilité et la solvabilité doivent être mises en exergue en elles-mêmes car ces notions apparaissent comme des contraintes financières de survie pour peu que le projet économique de l'entreprise vise la pérennité.

Dans de nombreuses situations de gestion, les agents économiques sont confrontés à la nécessité de formuler un jugement sur une entreprise, sa situation, et son activité. Ils doivent formuler un diagnostic d'entreprise. Lorsque ces préoccupations portent principalement sur des aspects financiers ou économiques, l'observateur est conduit à établir un diagnostic financier ou économique<sup>4</sup>.

Un diagnostic financier est la principale finalité de l'analyse financière. En gestion d'entreprise, il existe plusieurs raisons qui amènent les managers d'entités économiques publiques ou privées à faire un examen des forces et faiblesses de l'organisation dans l'objectif de porter un jugement sur l'évolution de sa situation économique et financière<sup>5</sup>.

La défaillance est l'expression d'un état d'insolvabilité constaté à un moment donné, qui engage l'entreprise dans un processus économique, juridique, voire judiciaire, impliquant l'ensemble des prêteurs<sup>6</sup>. À

<sup>1</sup> R. Cohen ; *Concevoir et lancer un projet : De l'idée au succès* ; éd. D'organisation Eyrolles ; Paris ; 2006 ; P.9

<sup>2</sup> C. Mondher et S. Durbreuille ; *Création de Valeur et Capital-Investissement* ; éd. Pearson Education ; Paris ; 2009 ; P.125

<sup>3</sup> M. Ballah ; *Finance Moderne d'entreprises* ; éd. Economica ; Paris ; 1998 ; P. 185

<sup>4</sup> L. Bastch ; *Le diagnostic financier* ; *Collection Gestion poche* ; 3<sup>e</sup> éd. Paris ; 2000 ; P. 121

<sup>5</sup> J.B. Tournier et J.C. Tournier ; *Evaluation d'entreprise : Que vaut une Entreprise*. 4<sup>e</sup> éd. D'organisation Eyrolles ; Paris 2007 ; P 4

<sup>6</sup> P. Conso et A. Colta, *Gestion financière de l'entreprise*, éd. Dunod, Paris, 1998, p 163

l'instant de la cessation des paiements, tout bascule. La définition juridique de la défaillance l'exprime : celle-ci débute lorsque s'ouvre une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire suite à la cessation des paiements. La vie économique et le régime juridique de l'entreprise ne sont plus les mêmes qu'avant. Ses relations avec les clients, ses fournisseurs et ses salariés sont bien évidemment affectées, ne serait-ce que par la difficulté qu'elle a à s'approvisionner et à poursuivre une exploitation normale. Le régime juridique change avec les prêteurs qui vont massivement exigé le remboursement global de leurs créances dans le cadre d'actions amiables ou concertées. Ce nouveau régime juridique trouve, le plus souvent mais pas toujours, sa manifestation judiciaire par la mise en œuvre de procédures de règlement collectif (sauvegarde, redressement ou liquidation).

Affiner la défaillance de l'entreprise de la constatation de l'insolvabilité « présente un caractère d'objectivité indiscutable », elle réduit cependant « les difficultés que peut traverser une entreprise à leur manifestation extrême et ultime ». Il existe, avant la cessation des paiements (est sa conséquence judiciaire, le dépôt de bilan), une période de vulnérabilité au cours de laquelle s'inscrivent des mesures de prévention et d'alerte des difficultés de l'entreprise. C'est pour cela que l'analyse en amont de la défaillance s'attachera à identifier les entreprises qui sont vulnérables et en difficulté.

Une entreprise vulnérable se définit comme celle qui présente un risque de défaillance élevé si certains événements ou si une évolution de l'environnement survient.

La défaillance apparaît donc comme la conjonction d'une vulnérabilité et d'événements internes ou externes à l'entreprise<sup>7</sup>.

L'analyse de la société Okapi Group sera donc d'établir un diagnostic financier, c'est-à-dire l'examen et l'appréciation critique des états financiers de la période sous étude ; une étude de l'activité ; de la rentabilité et de sa structure financière ; bref une étude de l'exploitation. Il sera donc question de dégager des résultats, des ratios et de les apprécier. L'interprétation des résultats va donc permettre d'effectuer des comparaisons entre le passé et le présent de la société et sur base des scores nous détecterons si la société court ou pas le risque de défaillance dans l'avenir pour ainsi proposer des solutions en guise de prévention de cette défaillance.

Eu égard à ces différentes motivations et théories, il nous est utile d'aborder dans cet article scientifique la détection et prévention de défaillance des entreprises industrielles; Cas spécifique de la Société Okapi Group.

Alors que plusieurs entreprises du milieu sont tombées en faillite d'une année à une autre, il y a une nécessité de faire de la défaillance l'objet d'une recherche. C'est pourquoi, nous posons la question de savoir si au regard de la structure, la société Okapi Group est-elle financièrement équilibrée au cours de la période sous étude mais aussi vérifier si la société ne court pas les risques de défaillances.

Partant de notre question de recherche posée, nous formulons l'hypothèse de la manière suivante : Il se pourrait que la structure financière de la Société Okapi Group soit équilibrée car l'équation de l'équilibre financier minimum serait respectée et nous estimons que la société ne court pas le risque de défaillance car en moyenne, le score « Z » serait supérieur à zéro et situé au-delà de 18 ( $Z > 18$ ) au cours de notre période d'étude.

## **II. Méthodologie**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons recouru à la méthode comparative qui consiste à confronter deux ou plusieurs événements, comme le soulignent R. PINTON et M. GRAWITZ<sup>8</sup>. Cette méthode nous a permis de comparer les différentes situations financières observées d'une année à une autre.

A part la méthode comparative, nous avons usé de l'approche analytique, qui nous a permis d'analyser les données issues de notre terrain de recherche. Les approches statistique et financière ne sont pas du reste car elles nous ont permis respectivement de présenter les données sous forme tabulaire, calculer mais aussi d'interpréter les scores « Z » et les résultats auxquels nous sommes abouti.

## **III. Approche conceptuelle**

### **a) Notions sur le diagnostic financier**

Le terme « diagnostic » est défini en médecine comme l'identification d'une maladie par ses symptômes.<sup>9</sup> Nous pouvons donc transposer cela en matière de gestion comme étant « la connaissance de l'entreprise permettant de porter un jugement afin de prendre les décisions nécessaires ». Ainsi, on peut parler de :

- Diagnostic commercial<sup>10</sup> pour désigner l'étude des productions, des ventes et de l'organisation commerciale. L'examen de l'efficacité de l'organisation commerciale est inséparable de l'analyse de vente car relevant les forces et les faiblesses de l'implantation et de la prospection commerciale de l'entreprise ;

---

<sup>7</sup> F. Drouin ; *Regards sur les P.M.E. N° 21 : Défaillance des entreprises* ; éd. Oséo ; Paris ; 2011 ; P. 11

<sup>8</sup> R. PINTON et M. GRAWITZ, *Op. Cit.*, p.317.

<sup>9</sup> TH. LAUTARD, *Gestion, Tome3, Diagnostic économique et financier*, éd.BPI, Paris, 1984, pp46-47

<sup>10</sup>J. Michel Moutot, *Mesurer la performance de la fonction commerciale*, éd. d'Organisation Groupe Eyrolles, Paris, 2008, p. 48

- Diagnostic d'approvisionnement pour désigner le diagnostic de l'organisation et fonctionnement administratif des approvisionnements qui consiste à examiner les procédures mise en œuvre pour la réalisation des achats et la gestion économique des stocks. L'analyse doit d'abord examiner la structure des achats : volume global, répartition selon le montant des commandes annuelles ;

- Diagnostic économique et financier : les objectifs de ces diagnostics définissent deux approches différentes mais complémentaires.<sup>11</sup> La première ne tient pas compte de l'origine juridique des capitaux. Le raisonnement est fait de manière fonctionnelle en termes de flux et de stocks (Emplois et Ressources). Il s'agit de déterminer l'efficacité de l'allocation du facteur de la productivité par la comparaison de l'activité par rapport aux moyens engagés soit la comparaison du résultat aux moyens engagés pour obtenir la rentabilité.

L'approche financière se fait par contre à partir de la propriété des capitaux. Elle sert à analyser la rémunération des capitaux propres et l'équilibre entre les différentes sources de financement.

L'analyse financière constitue un ensemble de concepts, des méthodes et des instruments qui permettent de traiter les informations comptables et autres informations de gestion en vue de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise ou d'une organisation aux risques qui affectent cette entité au niveau et à la qualité de ces performances grâce à l'extension de son champs d'application<sup>12</sup>. Ses démarches tendent à être utilisées de plus en plus largement et concernent aujourd'hui toutes les institutions dotées d'une certaine autonomie financière, qu'il s'agisse des entreprises de toute forme, des associations, des coopératives, des mutuelles ou de la plupart des établissements publics.<sup>13</sup>

Depuis un certain temps, l'analyse financière connaît un remarquable développement qui affecte ses démarches, ses méthodologies, ses outils<sup>14</sup>. Dans un cadre professionnel, un nombre croissant d'utilisateur, appartiennent à des entités de plus en plus variées et font de l'analyse financière fait à titre spécialisé, soit de façon occasionnelle un outil de gestion. Ils s'appuient sur des techniques qui bénéficient d'incessants perfectionnements et qui permettent, moyennant l'accès à des informations suffisamment fiables et cohérentes, de formuler des diagnostics et des pronostics de plus en plus pertinents. Dans ce cadre, deux méthodes sont utilisées :

### **1°. La méthode statique**

La plus rationnelle des méthodes se repose sur une démarche d'analyse statique. Elle est fondée sur l'étude d'un bilan. Cette démarche a été fréquemment remise en question dans les vingt dernières années et son utilité s'est retrouvée ainsi vigoureusement contestée.<sup>15</sup> Un examen approfondi montre cependant qu'il serait absurde de priver des apports et l'analyse statique, même s'il faut être conscient de ses limites. Cette approche fournit un effet des indications irremplaçables et permet de répondre à des questions essentielles pour l'appréciation des conditions d'équilibre financier. Ces questions concernent notamment :

- L'adéquation entre la composition des ressources collectées par l'entreprise et les emplois qu'elles permettent de financer ;
- La composition du patrimoine et son évaluation dans le temps ;
- L'ajustement entre les liquidités cumulées par l'entreprise et les échéances qu'elle peut anticiper à une date donnée.

### **2°. La méthode dynamique**

Les analyses fondées sur l'étude de flux financier suscitent au contraire un très vif intérêt et apparaissent au centre des débats et de développement actuels de l'analyse financière. Ces démarches d'analyse dynamique connaissent à juste titre une remarquable extension dans la mesure où elles permettent d'intégrer de façon cohérente l'étude de l'équilibre et celles des performances de l'entreprise. Leur richesse et leur fécondité doivent donc être soulignées. Mais il faut aussi chercher à introduire un peu de clarté dans le raisonnement quelque peu désordonné des propositions méthodiques aux quelles ont donné lieu les tableaux de flux financier.<sup>16</sup>

En fin, l'analyse financière manifeste son évident dynamisme par la richesse de ses développements méthodiques, elle prouve également sa vitalité par la multiplication progressive de ses domaines d'application. Le recensement et le classement des situations professionnelles qui requièrent le recours à des démarches et des méthodes de diagnostic financier conduisent ainsi à souligner la diversité des besoins auxquels elles permettent de répondre.

---

<sup>11</sup> TH.LAUTARD, op.cit, p 48

<sup>12</sup> B. Chantal, *Analyse financière*, éd. Foucher, Paris, 1999, p 112

<sup>13</sup> Elie COHEN, *Analyse financière*, 3<sup>e</sup> éd., éd. ECONOMICA, Paris, 1994, P.310.

<sup>14</sup> TH. LAUTARD op.cit, p 89

<sup>15</sup> B. SOLINK, *Gestion financière*, 6<sup>e</sup> éd. Dunod, paris 2001.

<sup>16</sup> Serge EVRAERT, *Analyse et diagnostic financier. Méthodes et cas*, éd. EYROLLES, Paris, 1991, P.47

La richesse de ces méthodes et l'ampleur de son champ d'application font aussi de l'analyse financière un élément fondamental du raisonnement financier et de la pratique financière.

**b) Les documents comptables utilisés comme sources d'information pour le diagnostic financier**

**1. Le Bilan<sup>17</sup>**

Le bilan est l'état financier le plus utilisé par les analystes des crédits et les chefs d'entreprises, car d'une part, il décrit les ressources et les moyens mis en œuvre et d'autre part, il tient lieu d'inventaire de valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine à la date de clôture des comptes. La conception comptable officielle du bilan est juridique.

Le bilan d'une société est composé de deux parties, l'actif et le passif. L'actif présente les droits ou avoirs possédés par la société et le passif décrit les engagements ou obligations.

Le bilan regroupe le patrimoine d'une entreprise à six masses :

L'actif immobilisé; l'actif circulant ; la trésorerie-actif ; les ressources stables et dettes assimilées ; le passif circulant et la trésorerie-passif. A ces six masses, on ajoute également l'écart de conversion Actif et passif.

Il est à noter que, les éléments d'actif sont classés selon leur degré de liquidité croissante c'est-à-dire, selon le temps que peut prendre les biens et les créances de l'entreprise pour se transformer en argent liquide pour le fonctionnement normal de la firme. Par contre, ceux du passif sont classés d'après leur degré d'exigibilité croissante ce qui veut dire en fonction du temps pendant lequel les capitaux restent à la disposition de l'entreprise.

Toutes fois, comme ce sont les ressources qui financent les emplois, il y a des principes fondamentaux de la gestion financière, dont nous citons celui de l'équilibre financier minimum entre les emplois et le degré d'exigibilité des ressources qui le finance<sup>18</sup>.

En d'autres termes « Que les emplois à long terme soient financés par les ressources à long terme ».

A ce principe se joint la loi de la sécurité financière qui veut que l'entreprise soit dotée d'une couverture partielle des actifs circulants par les ressources durables. C'est le fonds roulement (F.R.). Il est calculé soit par le haut du bilan, soit par le bas du bilan. Par le bas du bilan, c'est la partie circulante financée par les ressources stables soit la différence entre l'actif circulant (trésorerie comprise)<sup>19</sup>.

Par le haut du bilan, le fonds de roulement net est la différence entre les ressources durables et l'actif immobilisé.

A part le F.R.N., il existe le fonds de roulement brut ou Actif circulants (ensemble d'éléments d'actifs dotés d'une liquidité à moins d'un an), le fonds de roulement propre (F.R.P.) qui est la différence entre le F.R.N. et les dettes financières.

Par le sens large du F.R.N., on peut signaler que sur le plan analytique, il fournit deux types d'indications complémentaires. Abordé par le bas du bilan, le F.R. fournit un élément pour l'appréciation des conditions d'équilibre financier, alors que par le haut bilan, le F.R.N. éclaire les modalités de financement des investissements corporels, incorporels et financiers cumulés par l'entreprise.

A la notion du fonds de roulement, s'ajoute celle du besoin en fonds de roulement (B.F.R.) qui correspond au besoin de financement lié au cycle d'exploitation de l'entreprise. Le B.F.R. résulte des décalages temporels entre les décaissements et les encaissements des flux liés à l'activité du cycle d'exploitation de l'entreprise. Il représente la masse des capitaux nécessaires au bon fonctionnement du cycle d'exploitation.

Le B.F.R. se calcule à partir du bas du bilan par la différence entre Actif circulant et le passif circulant.

On distingue généralement le besoin en fonds de roulement d'exploitation (B.F.R.E.) du besoin en fonds de roulement hors exploitation (B.F.R.H.E.). Cette distinction permet d'évaluer les besoins de l'entreprise dans le cadre du financement du cycle d'exploitation et hors Exploitation.

A part le F.R.N. et le B.F.R., intervient également dans l'analyse financière la notion de trésorerie.

La trésorerie d'une entreprise apparaît comme étant le solde de la situation financière globale de l'entreprise.<sup>20</sup> Elle peut être évaluée de deux manières différentes : Soit à partir du fonds de roulement (F.R.) et du besoin en fonds de roulement (B.F.R.) en prenant la différence entre le F.R.N. et le B.F.R. Soit à partir de la différence entre les soldes des postes d'actif et de passif Correspondants.

Le compte de résultat détermine le bénéfice (ou la perte) de l'entreprise réalisé à la fin d'une période de temps donné par confrontation des produits et charges<sup>21</sup> ; il fournit des données qui peuvent être analysées afin d'obtenir des indicateurs utiles pour la gestion.

On distingue généralement trois comptes de résultats<sup>22</sup> :

<sup>17</sup> Serge EVRART, op.cit. pp.43-47

<sup>18</sup> G. Lebland et H. Martini, *Commerce International*, éd. Dunod, Paris, 2008, P. 340

<sup>19</sup> G. Depallens et J.P. Jobard, *Gestion financière de l'entreprise*, 9<sup>e</sup> éd., Paris, 1986, p 283

<sup>20</sup> P. Herlin ; *le Nouveau paradigme, comprendre la finance et l'économie*, éd. Eyrolles, Paris, 2010, P.111

<sup>21</sup> M. Moisson, *Etude de la rentabilité de l'entreprise*, éd. D'organisation, Paris, 1962, p 214

<sup>22</sup> G. lebland et H. Martini, *op. cit*, P.336

Le compte de résultat d'exploitation qui comprend toutes les charges et tous les produits liés à l'activité normale de l'entreprise ;

Le compte de résultat Exceptionnel qui regroupe en son sein les charges et les produits exceptionnels. Il s'agit ici des charges et des produits qui ne proviennent pas de l'activité habituelle de l'entreprise ;

Le compte de résultat financier qui comprend en son sein les charges et les produits financiers. La somme des résultats précités donne le résultat net. Le compte de résultat ou d'exploitation étant un document dans lequel les produits et les charges d'une entreprise intervenus au cours d'un exercice sont enregistrés, il fait apparaître le bénéfice ou la perte de l'exercice sans description.

Les soldes intermédiaires de gestion, établis à partir des comptes du résultat, constituent alors un outil d'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise. Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet par ailleurs :<sup>23</sup>

- D'apprécier la performance de l'entreprise et la création des richesses générées par son activité ;
- De décrire la répartition de la richesse créée.

Bref, le résultat d'exploitation reflète l'activité principale de l'entreprise et permet d'identifier les incidences de la politique d'approvisionnement, de production, commerciale, d'investissements et la gestion des stocks sur les résultats de l'entreprise. Il traduit la performance économique de l'entreprise et mesure son efficacité dans son activité courante, industrielle et commerciale. C'est l'indicateur fondamental de la rentabilité d'une entreprise.

Le résultat d'exploitation est égal à la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation.

La prise en compte de la politique d'amortissement pratiquée par l'entreprise rend les comparaisons moins pertinentes avec d'autres entreprises du même secteur. Le résultat de l'exercice correspond ainsi au résultat net de l'entreprise après prise en considération de l'ensemble des produits et des charges de l'entreprise mais aussi des impôts et de la participation des salariés.

## **2. Notions sur la défaillance des entreprises**

Comme pour toutes les crises, la défaillance des entreprises n'est perçue comme un problème que par celles ou ceux qui en sont directement ou indirectement les victimes et qui doivent en assumer les conséquences. La défaillance n'est pas du domaine exclusif des petites et moyennes entreprises, elle peut les affecter toutes, quelle que soit leur taille, même celles qui sont cotées en bourse<sup>24</sup>.

L'évaluation du risque de défaillance d'une entreprise est depuis longtemps au centre des préoccupations des chercheurs et des professionnels de ce domaine. Les situations de défaillance affectent l'existence d'une entreprise et représentent un coût très élevé pour les institutions bancaires en cas de perte partielle ou totale des fonds prêtés, mais aussi un risque majeur pour les autres créanciers, qui, de ce fait, peuvent à leur tour devenir défaillants<sup>25</sup>. Dans son acception commune et juridique, la défaillance recouvre un ensemble de situations qui concourent à la disparition de l'entreprise en raison notamment de graves problèmes financiers qui conduisent à la cessation de paiement. La défaillance est ainsi définie comme « la situation à partir de laquelle une procédure de redressement est ouverte à l'encontre d'une entreprise » soit une situation où les *cash flows* générés par les entreprises ne permettent pas d'honorer leurs engagements envers leurs partenaires financiers et non financiers. Cependant, la défaillance peut être considérée dans chacun de ces trois cas de figure comme l'activité de l'entreprise qui est discontinuée ; soit cette activité ne dégage pas une rentabilité adéquate ; soit elle fait l'objet d'une déclaration judiciaire d'insolvabilité.

En raison du fait qu'elle relève de plusieurs disciplines scientifiques, la défaillance d'entreprises a longtemps été analysée de manière indirecte sans constituer un véritable courant de pensée théorique et empirique homogène, aboutissant à une littérature spécialisée faisant de la défaillance un thème de recherche à part entière.

L'identification des raisons profondes de la défaillance n'est pas évidente. Il est toujours difficile d'énumérer de façon exclusive les facteurs à l'origine de la défaillance. Les causes en sont très nombreuses, et leur conjonction compromet la survie de l'entreprise.

L'importance de ce phénomène et son impact sur l'ensemble de l'économie, conduit à vouloir en connaître les causes comme les origines afin de l'expliquer et de pouvoir en conséquence prendre des mesures préventives.

Une grande variété de causes a été présentée dans différents travaux. Toutefois, la majorité de ceux-ci s'accorde pour à dire que deux grandes catégories de facteurs peuvent être recensées :

Les *causes microéconomiques* sont des causes endogènes. Elles représentent le risque spécifique d'origine interne, et trouvent leur source dans les fonctions fondamentales de l'entreprise, principalement la production, la commercialisation ou l'organisation.

---

<sup>23</sup> G.LANGOLS et M. MOLLET ; *Gestion financière*, Edition Faucher, Paris, 1999, P. 140

<sup>24</sup> Beatrice et F. GRANDGUILLOT, *op cit*, p. 211

<sup>25</sup> P. Kerebel, *Financement et Management des risques inclus secteur Banque et assurance*, éd. D'organisation, Paris, 2009, p 185

Les causes macroéconomiques sont des éléments exogènes qui constituent dans certains cas, les principales causes de la défaillance des entreprises. En effet, depuis les années quatre-vingt, on a pu constater qu'indépendamment des ratios financiers, il existe d'autres variables de type conjoncturel liées à l'environnement économique, dont la pertinence est incontestable dans l'explication du phénomène de la défaillance et la détermination de ses causes.

**3. La détection des entreprises à risques de défaillance par la méthode de score**

La contribution traditionnelle de la gestion financière à la détection des entreprises à risques procède à l'utilisation des différents outils tel que : le fonds de roulement, les ratios, les tableaux de flux, etc<sup>26</sup>.

Cependant la multiplicité des indicateurs de performance et des ratios soulève un problème de sélection des indicateurs pertinents; de divergences possibles entre les résultats et/ou les réponses auxquelles on aboutit ; d'interdépendance entre les différentes caractéristiques qu'ils traduisent<sup>27</sup>.

C'est pourquoi les analystes financiers ont adopté une démarche expérimentale en étudiant des populations d'entreprises sur plusieurs exercices, d'une notation globale appelée « scoring » qui résulte de la prise en compte conjointe d'un ensemble d'indicateurs significatifs.

Dans cette approche, des analyses de données sont réalisées sur deux populations d'entreprise : la première a été mise en situation de cessation de paiement alors que la seconde est restée solvable. Ces analyses conduisent à définir des fonctions multicritères des ratios financiers qui vous permettent de juger l'une ou l'autre entreprise. Chaque institution financière possède sa propre fonction qui doit être en permanence actualisée

Le calcul du score Z pour une entreprise industrielle est fait sur base de la formule suivante<sup>28</sup> :

$$Z = + 24 R_1 + 22 R_2 + 16 R_3 - 87 R_4 - 10 R_5$$

Cette formule est facilement démontrée dans le tableau suivant :

**Tableau I : Calcul du score Z**

Ratios	Désignation des ratios	Valeurs des ratios	Coefficients	Calcul score Z
R1	$\frac{EBE}{Dettes}$	.....	× ( + 24 )	.....
R2	$\frac{Re\ sources\ durables}{Total\ bilan}$	.....	× ( + 22 )	.....
R3	$\frac{Creances + Tresorerie - Actif}{Total\ Bilan}$	.....	× ( + 16 )	.....
R4	$\frac{Frais\ Financier}{C.A}$	.....	× ( - 87 )	.....
R5	$\frac{Frais\ personnel}{V.A}$	.....	× ( - 10 )	.....
<b>Total score Z</b>				.....

Source : J. Conan et M. Holder Cité par J. Lochard, *op cit*, p 194-195

L'application de cette méthode permet d'utiliser comme indicateur synthétique, une variable Z qui est une combinaison linéaire des ratios. Elle consiste à rechercher un indicateur synthétique appelé score dont les valeurs permettent de distinguer au mieux les entreprises à risques et les entreprises normales en pleine solvabilité. Ainsi<sup>29</sup>.

Le résultat est ensuite analysé de la façon suivante :

- ✓ Score < 0 : Forte probabilité de défaillance au cours de trois prochaines années;
- ✓ Score compris entre 0 et 10 : Probabilité non négligeable de défaillance ;
- ✓ Score compris entre 10 et 18 : Très faible probabilité de défaillance ;
- ✓ Score > 18 : Probabilité de défaillance quasi nulle.

**4. Intérêts et limites des fonctions scores**

Une référence aux scores présente certes un grand intérêt pour l'entreprise (banque ou autre) qui dispose ainsi d'un indicateur synthétique représentatif de la qualité financière (en particulier de la solvabilité) de

<sup>26</sup> P. Kerebel, *op.cit* p 194

<sup>27</sup> Elie COHEN, *op.cit.* p 120

<sup>28</sup> J. Conan et M. Holder Cité par J. Lochard, *op cit*, p 194

<sup>29</sup> J. Conan et M. Holder Cité par J. Lochard, *op cit*, p 194-195

ses clients, lui permettant d'affecter chacun d'eux à une classe de risque. L'usage généralisé d'un tel score nécessite une confiance dans la fiabilité de celui-ci et dans sa capacité à être utilisé comme mesure adéquate du risque de défaillance. « Le taux de sécurité des différentes méthodes serait de 60% trois ans avant la défaillance et de 75% à 80% un an auparavant.

Si l'on ne peut pas dire qu'une entreprise présentant un mauvais score va déposer son bilan, on peut en revanche assurer que celles qui ont déposé leur bilan avaient un mauvais score dans l'intervalle de trois ans qui a précédé.

L'inconvénient de quelques fonctions est leur caractère ancien. La question est de savoir si une fonction élaborée les années quatre-vingt peut encore être efficace dix ou quinze ans plus tard. De nouvelles fonctions ont été élaborées pour pallier à ce problème.

La prévision par les outils de l'analyse financière ne décèle qu'à posteriori l'existence des difficultés et ne précise pas l'origine de celles-ci. C'est pourquoi la détection ne saurait se limiter à l'usage des méthodes de scoring qui seront complétées par des recherches empiriques fondées sur de multiples indicateurs (F.R.N., B.F.R., T.N., ...).

#### IV. Résultats et discussion

Dans cette partie de notre article, nous présentons et discutons les résultats de nos recherches ; pour y parvenir, nous partons des bilans synthétiques et certaines données nécessaires tirées des comptes de résultats de la société Okapi Group.

Précisons que ces données ont été soumises au déflateur pour essayer de minimiser les effets de l'inflation.

**Tableau II : Bilans Synthétiques de 2015 à 2019 en CDF**

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
Actif immobilisé	457 978 500,00	1 287 387 900,00	574 482 209,00	1 253 885 089,00	1 254 760 429,00
Actif circulant	100 895 700,00	349 846 200,00	240 048 546,00	121 355 050,00	93 252 126,00
Trésorerie – Actif	39 246 000,00	13 637 700,00	101 176 175,00	25 613 155,00	10 359 538,00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>598 120 200,00</b>	<b>1 650 871 800,00</b>	<b>915 706 930,00</b>	<b>1 400 853 294,00</b>	<b>1 358 372 093,00</b>
Ressources Stables	551 217 200,00	1 532 071 800,00	697 998 987,00	1 049 260 261,00	918 170 313,00
Passif circulant	46 903 000,00	118 800 000,00	111 844 265,00	70 354 038,00	28 115 292,00
Trésorerie – Passif	0,00	0,00	105 863 678,00	281 238 995,00	412 086 488,00
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>598 120 200,00</b>	<b>1 650 871 800,00</b>	<b>915 706 930,00</b>	<b>1 400 853 294,00</b>	<b>1 358 372 093,00</b>

Source : Archives de la société Okapi Group

Du tableau ci-haut, il ressort que les Bilans sont équilibrés en raison de 598 120 200, 1 650 871 800, 915 706 930, 1 400 853 294, 1 358 372 093 respectivement pour les années allant de 2015 à 2019. Ci-après, nous menons une analyse financière par la méthode du F.R.N.

Pour rappel, le fond de roulement net est défini comme étant la marge de sécurité représentée par la fraction des ressources stables qui ne pas utilisée pour le financement des Actifs immobilisés, mais intervenant dans le cadre du financement des emplois liés à l'actif circulant. Il est calculé par la formule suivantes : F.R.N.= Ressources durables-Actif Immobilisé.

**Tableau III : Calcul du Fonds de Roulement Net**

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Ressources Stables (I)</b>	551 217 200	1 532 071 800	697 998 987	1 049 260 261	918 170 313
<b>Actif immobilisé (II)</b>	457 978 500	1 287 387 900	574 482 209	1 253 885 089	1 254 760 429
<b>F.R.N. (III) : (I) - (II)</b>	<b>93 238 700</b>	<b>244 683 900</b>	<b>123 516 778</b>	<b>-204 624 828</b>	<b>-336 590 116</b>

Source : Nos calculs

Nous constatons un Fonds de Roulement Net positif pour les trois premières années de notre étude ; ce qui nous pousse à dire que les ressources durables couvrent les emplois durables et l'entreprise est capable de dégager une marge de sécurité pour financer les besoins du cycle d'exploitation. ; Par contre, il s'observe un F.R.N. négatif sur les deux dernières années de notre observation soit -204 624 828 et -336 590 116 respectivement pour 2018 et 2019.

Après le calcul du fonds de roulement ci-haut, nous déterminons aussi le besoin en fonds de roulement. Pour rappel, le B.F.R. provient des opérations engendrées par le cycle d'exploitation. Il résulte du décalage dans le temps existant généralement entre les flux physiques et les flux monétaires qui représentent les règlements d'opérations. Le B.F.R. est égal à la différence entre les actifs circulants et les passifs circulants. Il est calculé dans le tableau suivant:

**Tableau IV : Calcul du Besoin en Fonds de Roulement**

Désignations	2015	2016	2017	2018	2019
Actif circulant (I)	100 895 700	349 846 200	240 048 546	121 355 050	93 252 126
Passif circulant (II)	46 903 000	118 800 000	111 844 265	70 354 038	28 115 292
B.F.R. (III) = (I) - (II)	53 992 700	231 046 200	128 204 281	51 001 012	65 136 834

Source : Nos calculs

Pour rappel, Le besoin en fonds de roulement (B.F.R.) correspond à l'immobilisation d'unités monétaires nécessaires pour assurer le fonctionnement courant de l'entreprise. Le cœur du B.F.R. est le besoin de financement d'exploitation. Il existe cependant des besoins de financement annexes dont la logique ne relève pas du cycle d'exploitation au sens strict. Ces besoins annexes constituent le besoin de financement hors exploitation (B.F.H.E.). À un instant donné, le besoin en fonds de roulement apparaît comme l'addition du besoin de financement d'exploitation et du besoin hors exploitation.

Pour le cas sous étude, il s'observe au travers le tableau ci-haut, que le B.F.R. est positif sur toute la période de notre d'observation. Ce besoin en fonds de roulement positif signifie que la société Okapi Group manifeste un réel besoin de financement.

Pour nous permettre d'apprécier l'équilibre financier, nous déterminons aussi la trésorerie nette de la société Okapi Group par la formule du bilan suivante :

T.N. = Trésorerie Actif – Trésorerie Passif. Notons que ces éléments qui nous servent de base pour le calcul de cette trésorerie sont tirés des différents bilans comptables de l'entreprise dont nous nous sommes réservés de présenter dans le présent article compte tenu de leurs volumes.

**Tableau V : Calcul de la Trésorerie Nette en CDF**

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019
Trésorerie – Actif (I)	39 246 000	13 637 700	101 176 175	25 613 155	10 359 538
Trésorerie – Passif (II)	0,00	0,00	105 863 678	281 238 995	412 086 488
T.N.(III) : (I) - (II)	39 246 000	13 637 700	-4 687 503	-255 625 840	-401 726 950

Source : Nos calculs

Nous constatons que cette trésorerie est négative pour les trois dernières années de notre étude. Cette trésorerie négative signifie que la marge de sécurité dégagée par l'Entreprise pour chacune de ces trois dernières années est inférieure au besoin de financement ressentis ; Autrement dit, le F.R. est insuffisant pour couvrir le B.F.R.

L'équilibre financier résulte de la confrontation du fonds de roulement et du besoin de financement d'exploitation. La trésorerie apparaît comme la résultante de cet équilibre. En distinguant un cycle d'emplois-ressources durables, d'une part, et un cycle d'exploitation, d'autre part, l'équilibre global du bilan conduit à déterminer totalement le solde des deux. On identifie ainsi la relation fonctionnelle de trésorerie.

Dans le but de vérifier si les bilans de la société Okapi Group sont financièrement équilibrés, nous nous servons de l'équation de l'équilibre financier minimum selon laquelle, F.R.N. - B.F.R. = T.N.

Dans la mesure où cette équation n'est pas vérifiée soit confirmée par nos calculs précédent, notre conclusion sera que les bilans de la société Okapi Group ne sont pas financièrement équilibrés au cours de notre période d'étude.

**Tableau VI : Détermination de la T.N. par l'équation de l'équilibre financier en CDF**

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
F.R.N. (I)	93 238 700	244 683 900	123 516 778	-204 624 828	-336 590 116
B.F.R. (II)	53 992 700	231 046 200	128 204 281	51 001 012	65 136 834
T.N. (III) = (I) - (II)	39 246 000	13 637 700	-4 687 503	-255 625 840	-401 726 950

Source : Nos calculs

Tout déséquilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement affecte la trésorerie. L'analyse du solde de la trésorerie permet au banquier de se faire une idée sur la situation financière de l'entreprise.

- Si la trésorerie nette de l'entreprise est positive, dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir les besoins (soit fonds de roulement > besoin en fonds de roulement), ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine et qu'elle est même en mesure de financer un surcroît de dépenses sans recourir à un emprunt,
- Si la trésorerie nette de l'entreprise est négative, l'entreprise ne dispose pas suffisamment de ressources financières pour combler ses besoins. Elle doit donc recourir à des financements supplémentaires à court terme pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation. Il y a donc un risque financier à court terme si l'entreprise ne parvient pas à accroître rapidement ses ressources financières à court tout comme à long terme, ou à limiter ses besoins d'exploitation à court terme.

Dans ce tableau ci-haut, il s'observe que l'équation de l'équilibre financier minimum est respectée. Après calcul, nous constatons que la T.N. est toujours négative pour les trois dernières années et positive pour les deux premières. Comparativement au résultat obtenu dans le tableau N°V relatif au calcul de la T.N., nous constatons que le résultat (T.N.) est le même celui du tableau N°VI du présent du présent article. Par conséquent, nous concluons que l'équation de l'équilibre financier est vérifiée sur l'ensemble de notre période d'étude et que la T.N. qui est négative sur une partie de notre période d'observation prouve que le F.R. a été insuffisant pour couvrir le B.F.R. Ainsi, au regard de la structure, la société Okapi Group est financièrement équilibrée bien que le réel besoin de financement ne pas couvert pour les trois dernières années.

Dans le but de vérifier si la société court ou pas le risque de défaillance, nous procédons dans le tableau ci-après au calcul du score « Z » en nous référant aux formulations de CONAN HOLDER.

Précisons encore que fautes du volume très important nous ne présentons pas l'intégralité des différents comptes de résultats de la société Okapi Group bien que nous en tirons certaines valeurs pour le calcul du score « Z »

**Tableau VII : Calcul du score « Z » de 2015 à 2019**

N°	Exercices comptables	2015	2016	2017	2018	2019
I	EBE	1 610 500	234 703 700	-5 570 879	108 579 565	26 131 812
II	Dettes	46 903 000	118 800 000	217707943	351 593 033	440 201 780
III	<b>R1 = (I/II)</b>	0,034	1,98	0,026	0,309	0,059
IV	Coefficient	+ 24	+ 24	+ 24	+ 24	+ 24
A	<b>Score Z =III* IV</b>	<b>0,816</b>	<b>47,52</b>	<b>0,624</b>	<b>7,416</b>	<b>1,416</b>
N°	Exercices comptables	2015	2016	2017	2018	2019
I	Ressources durables	551 217 200	1 532 071 800	697 998 987	1 049 260 261	918 170 313
II	Total Bilan	59 8120 200	1 650 871 800	915 706 930	114 008 532 943	1 358 372 093
III	<b>R2 = (I/II)</b>	0,922	0,928	0,762	0,749	0,676
IV	Coefficient	+ 22	+ 22	+ 22	+ 22	+ 22
B	<b>Score Z = -II*IV</b>	<b>20,284</b>	<b>20,416</b>	<b>16,764</b>	<b>16,478</b>	<b>14,872</b>
N°	Exercices comptables	2015	2016	2017	2018	2019
I	Créances + Disponibles (I)	63 835 200	49 289 100	204 342 903	92 573 613	53 236 161
II	Total bilan	59 8120 200	1 650 871 800	915 706 930	114 008 532 943	1 358 372 093
III	<b>R3 III= (I/II)</b>	0,107	0,030	0,223	3,568	0,039
IV	Coefficient	+ 16	+ 16	+ 16	+ 16	+ 16
C	<b>Score Z = III* IV</b>	<b>1,712</b>	<b>0,48</b>	<b>3,568</b>	<b>1,056</b>	<b>0,039</b>
N°	Exercices comptables	2015	2016	2017	2018	2019
I	Frais Financiers	0,00	0,00	68 746 340	1 858 980	3 317 800
II	Chiffre d'Affaires	90 061 080	3 471 921 900	68 746 340	749 091 660	114 975 217
III	<b>R4 = (I/II)</b>	0,00	0,00	0,064	0,002	0,029

IV	Coefficient	-87	-87	-87	-87	-87	
<b>D</b>	<b>Score Z = III* IV</b>	0,00	0,00	-5,568	-0,174	-2,523	
<b>N°</b>	<b>Exercices comptables</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	
I	Frais de personnel	5 540 000	66 600 000	14 467 020	62 843 351	11 713 830	
II	V.A	7 150 500	301 303 700	8 896 141	171 422 916	37 845 642	
III	R5 = (I/II)	0,775	0,221	1,626	0,367	0,310	
IV	Coefficient	- 10	- 10	- 10	- 10	- 10	
<b>E</b>	<b>Score Z = III* IV</b>	<b>-7,75</b>	<b>-2,21</b>	<b>-16,26</b>	<b>-3,67</b>	<b>-3,10</b>	
<b>F</b>	<b>Total Score Z= A+B+C+D+E (Annuel)</b>	<b>15,062</b>	<b>66,206</b>	<b>-0,872</b>	<b>21,106</b>	<b>11,289</b>	
<b>G</b>	<b>Moyenne Score Z pour 5 ans : <math>[15,062 + 66,206 + (-0,872) + 21,106 + 11,289] : 5</math></b>						<b>22,537</b>

Source : Nos Calculs

Après calcul du score Z sur base des états financiers de la société Okapi Group, nous constatons que sur l'ensemble de la période d'étude les valeurs de Z sont positives sauf pour l'année 2017 qui se distingue par un score négatif de l'ordre de -0,872. En moyenne, pour toute la période, le score est de 22,537. Comparativement au critère selon lequel si le score Z est supérieur à 18 ; la probabilité de défaillance est quasi nulle, nous pouvons conclure que la probabilité de défaillance de la société Okapi Group est quasi nulle, car en moyenne, le score Z est supérieur à 18.

L'équation de l'équilibre financier minimum ayant été vérifiée et respectée sur l'ensemble de notre période d'étude nous avons conclu qu'au regard de la structure, la société Okapi Group est financièrement équilibrée bien que le réel besoin de financement n'était pas couvert pour les trois dernières années.

Ainsi, partant de résultats soulever dans ces deux derniers paragraphes, notre hypothèse selon laquelle, il se pourrait que la structure financière de la Société Okapi Group soit équilibrée car l'équation de l'équilibre financier minimum serait respectée et nous estimons que la société ne court pas le risque de défaillance car en moyenne, le score « Z » serait supérieur à zéro et situé au-delà de 18 ( $Z > 18$ ) au cours de notre période d'étude est confirmée.

## V. Conclusion

Au terme de nos recherches portant sur la détection et prévention de défaillance des entreprises industrielles en ville de Beni ; cas spécifique de la société Okapi Group nous présentons ce qui suit en terme de conclusion. L'objectif de notre recherche consistait à analyser la structure financière de la société Okapi Group pour apprécier sa santé financière mais aussi vérifier si la société court ou pas le risque de défaillance.

A l'issue de nos investigations et du traitement des données, les résultats suivant ont été observés :

L'équation de l'équilibre financier minimum ayant été vérifiée et respectée sur l'ensemble de notre période d'étude nous avons conclu qu'au regard de la structure, la société Okapi Group est financièrement équilibrée bien que le réel besoin de financement n'était pas couvert pour les trois dernières années de notre étude soit de 2017 à 2019.

Après la vérification de l'équilibre financier minimum nous avons calculé le score Z sur base des états financiers de la société Okapi Group et nous avons constaté que sur l'ensemble de la période d'étude les valeurs du score Z ont été positives sauf pour l'année 2017 qui se distingue par un score négatif de l'ordre de -0,872. En moyenne, pour toute la période, le score est de 22,537. Sur base du critère selon lequel si le score Z est supérieur à 18 ; la probabilité de défaillance est quasi nulle, nous avons conclu que la probabilité de défaillance de la société Okapi Group est quasi nulle, car en moyenne, le score Z est supérieur à 18. D'où, notre hypothèse selon laquelle, il se pourrait que la structure financière de la Société Okapi Group soit équilibrée car l'équation de l'équilibre financier minimum serait respectée et nous estimons que la société ne courrait pas le risque de défaillance car en moyenne, le score « Z » serait supérieur à zéro et situé au-delà de 18 ( $Z > 18$ ) au cours de notre période de recherche est confirmée.

## Bibliographie

- [1]. Ballah M. ; *Finance Moderne d'entreprises* ; éd. Economica ; Paris ; 1998, 230p
- [2]. Bastch L. ; *Le diagnostic financier ; Collection Gestion poche* ; 3<sup>e</sup> éd. Paris ; 2000, 380p.
- [3]. Beatrice et GRANDGUILLOT F., *Analyse financière : Les outils du diagnostic financier*, 8<sup>e</sup> édition Gualino, Paris, 2004, 346p
- [4]. Chantal B., *Analyse financière*, éd. Foucher, Paris, 1999, 198p.
- [5]. Christian et Christiane, *Comptabilité et contrôle*, Tome I, éd. Paris, 1982
- [6]. Cohen R. ; *Concevoir et lancer un projet : De l'idée au succès*, éd. D'organisation Eyrolles, Paris, 2006, 241p. Conso P. et Colta A., *Gestion financière de l'entreprise*, éd. Dunod, Paris, 1998.
- [7]. Depallens G. et Jobard J.P., *Gestion financière de l'entreprise*, 9<sup>e</sup> éd., Paris, 1986.

- [8]. Drouin F.; *Regards sur les P.M.E. N° 21 : Défaillance des entreprises* ; éd. Oséo, Paris, 2011.
- [9]. Elie COHEN, *Analyse financière*, 3<sup>e</sup> éd., éd. ECONOMICA, Paris, 1994. 527p.
- [10]. GOFFIN R. ; *Principes de finance moderne*; 4<sup>e</sup> éd. Economica; Paris; 2004.
- [11]. Hénot C. et Hémici F., *Contrôle de Gestion* ; éd. ; Bréal ; Paris ; 2007, 180p.
- [12]. Herlin P., *le Nouveau paradigme, comprendre la finance et l'économie*, éd. Eyrolles, Paris, 2010.
- [13]. Kerebel P., *Financement et Management des risques inclus secteur Banque et assurance*, éd. D'organisation, Paris, 2009, 194p.
- [14]. LANGOLS G. et MOLLET M. ; *Gestion financière*, Edition Faucher, Paris, 1999.
- [15]. LAUTARD TH., *Gestion, Tome3, Diagnostic économique et financier*, éd.BPI, Paris, 1984.
- [16]. Lochard J., *Finance : Les ratios qui comptent*, éd. D'organisation, Paris, 2008, 254p
- [17]. Lochard J., *Initiation à la gestion*, IFG, 5<sup>ème</sup> éd, Paris, Paris, 1998,
- [18]. Melyon G., *Gestion financière* 4<sup>e</sup> éd. Bréal, Paris, 2007, 221p
- [19]. Moisson M., *Etude de la rentabilité de l'entreprise*, éd. D'organisation, Paris, 1962. 380p
- [20]. PINTO R. et GRAWITZ M., *Méthodes de sciences sociales*, 4<sup>e</sup> éd., Dalloz, Paris, 1971.
- [21]. Serge EVRAERT, *Analyse et diagnostic financier. Méthodes et cas*, éd. EYROLLES, Paris, 1991. 241p
- [22]. Tournier J.B. et Tournier J.C. ; *Evaluation d'entreprise : Que vaut une Entreprise*. 4<sup>e</sup> éd. D'organisation Eyrolles ; Paris 2007, 303p

Kakule Tsongo Jean de Damas. "Détection et prévention de défaillance des entreprises industrielles en ville de Beni/RD. Congo." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(07), 2021, pp. 59-70.